

ÉLECTROSENSIBLES

Réfugiés en forêt de Saoû



Depuis mardi, une dizaine de personnes électrohypersensibles ont investi la forêt de Saoû, à l'abri des rayonnements des champs électromagnétiques qui empoisonnent leur quotidien.

LE DL/Stéphane MARC

P. 4

SAOÛ : Des électrosensibles investissent la forêt pour une reconnaissance de leurs souffrances

« L'extérieur est une torture »

« Les politiques doivent se rendre compte que si on nous chasse, on meurt ». Ils en sont là, ces hommes et ces femmes qu'on désigne par le sigle EHS, pour électro-hypersensibles (lire en "Repères"). Forcés d'occuper la forêt de Saoû, autrefois refuge pour les Huguenots ou les Maquisards et désormais asile pour ceux qui fuient les ondes électromagnétiques. Depuis mardi soir, une dizaine d'EHS, donc, venus de toute la France, ont installé un camp en pleine verdure, là où Wifi, Wimax et autres antennes relais les laissent enfin en paix. Ici, la puissance des ondes ne dépasse pas 1mV/m, soit bien en deçà des 61 V/m autorisés en France. De quoi se ménager un espace où vivre presque normalement.

Car leur quotidien d'EHS se décline - selon les cas - en arythmie cardiaque, douleurs dans tout le corps, insomnies. Avec au bout, pour certains, « la mort », avance Rodger Crot, à l'origine du rassemblement.

Impossible pour les EHS de vivre au contact des ondes, en ville comme à la campagne. Ordinairement, ils « survivent » reclus, dans des grottes ou des caves, « terrés comme des bêtes », selon Philippe Tribaudeau, co-organisateur venu de Bourgogne.

« Le problème est que ce mal dont nous souffrons n'est pas reconnu comme une pathologie par la sécurité sociale. » Alors qu'en Suède, cette hypersensibilité est officiellement un handicap, la France tarde à légiférer.

Pendant ce temps, les EHS perdent leur travail, s'isolent de leur famille, sont privés de toute aide et parfois pris pour des fous par des médecins dépassés. Se rendre à l'hôpital leur est même impossible, à cause des réseaux Wifi présents. Se déplacer devient un calvaire, un portable les effraie, bref, « l'extérieur est une torture », assène Philippe Tribaudeau.

Dans la forêt de Saoû - interdite au camping -, d'autres EHS sont attendus. Pour une occupation à durée indéterminée, le temps qu'ils soient « enfin entendus ».

Ce soir à 18 heures, Michèle Rivasi donnera une conférence de presse depuis leur campement. Didier Guillaume, Hervé Mariton et Daniel Gilles (maire de Saoû) ont été conviés. La balle est dans le camp des politiques.

Janet MOLINS



Ne sachant plus à quel saint se vouer, les EHS investissent la forêt de Saoû, à l'abri des rayonnements trop importants des champs électromagnétiques. Le DL/Stéphane Marc

REPÈRES

EHS ?

Selon l'OMS, les EHS sont des individus signalant divers problèmes de santé qu'ils attribuent à leur exposition à des champs électro-magnétiques (Wifi, Bluetooth, téléphones portables, antennes relais, etc.). 10 % des cas signalés sont considérés comme graves par l'OMS.

Repères en France

En France, la législation ne reconnaît pas l'électrosensibilité comme une maladie, ni un handicap.

Repères dans la Drôme

À deux pas de Crest,

existe une zone refuge d'urgence, privée, à la disposition d'EHS en détresse. Il s'agit d'une zone à faible rayonnement, sans faisceau, ni lobe.

Quelques EHS y séjournent régulièrement.